

Projet de formation ADVA

Titre de l'action : 2 jours

L'évolution des structures éducatives de loisirs : « du centre aéré aux centres de loisirs éducatifs »

Objectifs de l'action de formation :

Faire du centre de loisirs éducatif, un espace de vie identifié, valorisé et accessible à tous durant les temps de loisirs, une composante essentielle de toute politique publique éducative locale.

Identifier des principes éducatifs de fonctionnements du centre de loisirs éducatifs.

Faire évoluer les démarches de construction d'un projet éducatif local.

Améliorer le lien entre l'action du centre de loisirs et la vie sociale locale.

Contenus et organisation pédagogique :

- ✓ Identification des enjeux éducatifs du Centre de Loisirs : évolution de l'action éducative locale et politique locale.
- ✓ Quelles est la place du Centre de Loisirs dans son environnement : Projet éducatif et accessibilité
- ✓ Structuration d'une démarche partenariale impliquant les parents : donner une place aux parents
- ✓ Renforcement et valorisation des pratiques innovantes dans le cadre des propositions d'actions éducatives locales

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Identification des pratiques et du profil de chaque participant.
- Recensement des attentes spécifiques des participants pour réajuster le cas échéant les contenus de formation proposés.
- Mise en place d'ateliers participatifs de production.
- Information, échanges entre les participants et les intervenants.

On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Une fiche technique précisera les contenus prévus, les méthodes utilisées, en tenant compte de la personnalité de chaque participant, de son histoire, de son vécu, de ses représentations et des ses compétences, de son affectivité.

Modalités d'évaluation et de validation :

Elle sera permanente et placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet (Mr BOUDERBANE Saïd) : vérifier la pertinence des contenus proposés et les effets produits en termes d'acquis (évaluation formative et normative), et mise ne place de modalités d'évaluation pour construire les temps de régulation pouvant se justifier

Titre de l'action : 2 jours

Concevoir, Conduire, et Evaluer un projet de développement associatif prenant en compte toute la dimension de la convention internationale des droits de l'enfant

Objectifs de l'action de formation :

- ✚ Réinvestir et approfondir les contenus abordés dans le cadre des interventions éducatives des acteurs associatifs.
- ✚ Travailler plus particulièrement sur les concepts de citoyenneté, de démocratie, de compétences sociales.
- ✚ Concevoir un projet d'animation sur cette thématique de l'expression et de la participation.
- ✚ Aide au montage de projets et d'actions vers les enfants.

Contenus et organisation pédagogique :

- Réflexion sur les actions à mener pour développer l'accueil, la participation des enfants et jeunes.
- Identification des projets d'actions menées sur le plan local et élaboration de projets de développement
- Méthodologie de projet et processus d'évaluation
- Le défenseur des enfants
- Qu'est-ce que la maltraitance et les facteurs de danger ?
- Loi du 10 juillet 1989, fonctionnement du 119, le défenseur des enfants
- Qu'est-ce que la maltraitance ?
- Les facteurs de danger
- Attitudes à conduire

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Identification des pratiques et du profil de chaque participant.
- Recensement des attentes spécifiques des participants pour réajuster le cas échéant les contenus de formation proposés.
- Mise en place d'ateliers participatifs de production.
- Information, échanges entre les participants et les intervenants.

On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Une fiche technique précisera les contenus prévus, les méthodes utilisées, en tenant compte de la personnalité de chaque participant, de son histoire, de son vécu, de ses représentations et de ses compétences, de son affectivité.

Modalités d'évaluation et de validation :

Elle sera permanente et placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet (Mr BOUDERBANE Saïd) : vérifier la pertinence des contenus proposés et les effets produits en termes d'acquis (évaluation formative et normative), et mise en place de modalités d'évaluation pour construire les temps de régulation pouvant se justifier

Titre de l'action : 2 jours

Education aux médias et la place du numérique dans les pratiques quotidiennes des enfants et des jeunes

Objectifs de l'action de formation :

- ✚ Connaître la réalité de l'influence des médias traditionnels ou nouveaux sur l'éducation des enfants et des adolescents.
- ✚ Identification des consommations médiatiques des 0-18 ans.
- ✚ Définition de la cyberaddiction et les modalités de prévention à construire.
- ✚ Aide méthodologique : conception, conduite et évaluation d'un projet.

Contenus et organisation pédagogique :

- Construction d'un projet de développement d'actions d'éducation à l'image.
- Donner des bases solides pour une éducation aux médias destinée aux enfants dès leur plus jeune âge par l'école et par les familles.
- Repérer les facteurs de risque liés à la cyberaddiction
- Construction de modalités préventives pour se doter de moyens de lutte contre la cyberaddiction.
- Aménagement d'espaces de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Identification des pratiques et du profil de chaque participant.
- Recensement des attentes spécifiques des participants pour réajuster le cas échéant les contenus de formation proposés.
- Mise en place d'ateliers participatifs de production.
- Information, échanges entre les participants et les intervenants.

On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Une fiche technique précisera les contenus prévus, les méthodes utilisées, en tenant compte de la personnalité de chaque participant, de son histoire, de son vécu, de ses représentations et de ses compétences, de son affectivité.

Modalités d'évaluation et de validation :

Elle sera permanente et placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet (Mr BOUDERBANE Saïd) : vérifier la pertinence des contenus proposés et les effets produits en termes d'acquis (évaluation formative et normative), et mise en place de modalités d'évaluation pour construire les temps de régulation pouvant se justifier

Titre de l'action :

Accompagner l'engagement social et civique des adolescents et jeunes adultes : une démarche d'accompagnement à concevoir, à conduire et à évaluer.

Objectifs de l'action de formation :

- ✚ Valoriser l'engagement des jeunes par la reconnaissance de leur expérience bénévole et volontaire dans l'acquisition de qualification.
- ✚ Soutenir les associations qui offrent aux plus âgés des adolescents la possibilité de faire l'expérience d'une première activité à forte dimension social et civique.
- ✚ Favoriser la mobilité au sein du quartier, de la ville, sur le territoire national et européen.

Contenus et organisation pédagogique :

- Déstructuration des représentations liées aux jeunes et construction d'une représentation commune.
- Identification des valeurs des jeunes et l'évolution de leurs attitudes
- Qu'est-ce qu'un projet de jeunes? Comment peut-on l'accompagner dans sa démarche ?
- La fonction et les missions d'un accompagnateur de projet.
- On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Identification des pratiques et du profil de chaque participant.
- Recensement des attentes spécifiques des participants pour réajuster le cas échéant les contenus de formation proposés.
- Mise en place d'ateliers participatifs de production.
- Information, échanges entre les participants et les intervenants.

On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Une fiche technique précisera les contenus prévus, les méthodes utilisées, en tenant compte de la personnalité de chaque participant, de son histoire, de son vécu, de ses représentations et des ses compétences, de son affectivité.

Modalités d'évaluation et de validation :

Elle sera permanente et placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet (Mr BOUDERBANE Saïd) : vérifier la pertinence des contenus proposés et les effets produits en termes d'acquis (évaluation formative et normative), et mise ne place de modalités d'évaluation pour construire les temps de régulation pouvant se justifier

Titre de l'action :

Favoriser l'émergence de projets associatifs à dimension européenne et internationale en direction de la jeunesse du Pas de Calais

Objectifs de l'action de formation :

- ✚ Connaître l'évolution réglementaire concernant les séjours spécifiques de jeunes à dimension internationale
- ✚ Identification des dispositifs relatifs aux politiques jeunesse à l'échelle européenne et internationale
- ✚ Construction de représentations communes relatives aux notions de solidarité et coopération internationales
- ✚ Aide méthodologique : conception, conduite et évaluation d'un projet

Contenus et organisation pédagogique :

- Appropriation des politiques Jeunesse à l'échelle européenne et internationale.
- Identification des enjeux relatifs aux échanges internationaux.
- Qualification des acteurs associatifs à la méthodologie de projet.
- Formation sur les pratiques d'évaluation : concept, démarche, référentiel.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Identification des pratiques et du profil de chaque participant.
- Recensement des attentes spécifiques des participants pour réajuster le cas échéant les contenus de formation proposés.
- Mise en place d'ateliers participatifs de production.
- Information, échanges entre les participants et les intervenants.

On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Une fiche technique précisera les contenus prévus, les méthodes utilisées, en tenant compte de la personnalité de chaque participant, de son histoire, de son vécu, de ses représentations et des ses compétences, de son affectivité.

Modalités d'évaluation et de validation :

Elle sera permanente et placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet (Mr BOUDERBANE Saïd) : vérifier la pertinence des contenus proposés et les effets produits en termes d'acquis (évaluation formative et normative), et mise ne place de modalités d'évaluation pour construire les temps de régulation pouvant se justifier

Titre de l'action :

Les cadres et outils juridiques, organisationnels et financiers de la vie associative

Objectifs de l'action de formation :

- ✚ Le cadre juridique de la loi 1901 : statuts, projet associatif
- ✚ Les responsabilités juridiques des dirigeants associatifs
- ✚ De la conception à l'évaluation d'un projet de développement associatif : aide méthodologique et lien avec les politiques éducatives locales

Contenus et organisation pédagogique :

- Les aspects comptables en milieu associatif et formation spécifique en direction des trésoriers associatifs
- Les obligations fiscales concernant les associations loi 1901 et aide à l'écriture concernant les demandes de subvention
- La gestion des ressources humaines en milieu associatif
- Aide méthodologique concernant la gestion administrative des associations : conduite de réunion, élaboration de compte-rendu et de relevé de décisions, préparation des documents statutaires pour l'assemblée générale (rapport moral, d'activités et financier)

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Identification des pratiques et du profil de chaque participant.
- Recensement des attentes spécifiques des participants pour réajuster le cas échéant les contenus de formation proposés.
- Mise en place d'ateliers participatifs de production.
- Information, échanges entre les participants et les intervenants.

On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Une fiche technique précisera les contenus prévus, les méthodes utilisées, en tenant compte de la personnalité de chaque participant, de son histoire, de son vécu, de ses représentations et des ses compétences, de son affectivité.

Modalités d'évaluation et de validation :

Elle sera permanente et placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet (Mr BOUDERBANE Saïd) : vérifier la pertinence des contenus proposés et les effets produits en termes d'acquis (évaluation formative et normative), et mise ne place de modalités d'évaluation pour construire les temps de régulation pouvant se justifier

Titre de l'action de formation : 2 jours

Formation de relais de développement sur la fonction éducative et sociale de l'action associative dans le champ des politiques locales éducatives.

Objectifs de l'action de formation :

- ✚ Identification des objectifs stratégiques de la fonction éducative et sociale de l'action associative
- ✚ Approche du rôle et des missions des relais de développement
- ✚ Mise en place d'outils méthodologiques et de suivi, définition du terrain d'intervention
- ✚ Pertinence du champ d'action et de la qualité des outils, autres critères à fixer
- ✚ Construction d'un référentiel d'évaluation et de compétences VAE

Contenus et organisation pédagogique :

- ✓ Agir avec des acteurs nouveaux ayant pour fonction principale de développer et de concrétiser des projets éducatifs territoriaux innovants
- ✓ Définition de la fonction et des missions du relais de développement
- ✓ Méthodologie et conduite de projet
- ✓ Construction de représentations communes portant sur la fonction éducative et sociale de l'action éducative
- ✓ Connaissance de l'environnement local et concept de territoire éducatif
- ✓ Construction de référentiels d'évaluation territoriaux

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Identification des pratiques et du profil de chaque participant.
- Recensement des attentes spécifiques des participants pour réajuster le cas échéant les contenus de formation proposés.
- Mise en place d'ateliers participatifs de production.
- Information, échanges entre les participants et les intervenants.

On veillera à ménager pour chacun un espace de progression individuelle, en valorisant toutes ses réussites et en évitant de le placer dans une situation d'échec.

Une fiche technique précisera les contenus prévus, les méthodes utilisées, en tenant compte de la personnalité de chaque participant, de son histoire, de son vécu, de ses représentations et de ses compétences, de son affectivité.

Modalités d'évaluation et de validation :

Elle sera permanente et placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet (Mr BOUDERBANE Saïd) : vérifier la pertinence des contenus proposés et les effets produits en termes d'acquis (évaluation formative et normative), et mise en place de modalités d'évaluation pour construire les temps de régulation pouvant se justifier.